# ANNEXE 2 - MARQUES ET LOGOTYPES DE LA CDC ET DU FRANCE 2030

**Logotypes Banque des Territoires Groupe Caisse des Dépôts :**

* Version identitaire : n°19/4.524.153



* Sa hauteur minimum est de 13 mm du haut au bas de l’hexagone
* Son espace de protection est intégré dans le logo (filet) et doit impérativement être respecté.
* Il ne doit être ni altéré, ni déformé. C’est un ensemble immuable.
* Il existe un autre format : le logo carré : n°18/4.456.087



- Sa longueur minimum : 20 mm (du G de GROUPE au S de DÉPÔTS).- Son espace de protection : il est intégré dans le logo (filet) et doit impérativement être respecté.

- Il ne doit être ni altéré, ni déformé. C’est un ensemble immuable.

Toute utilisation autre que celle prévue pour le Programme d’actions, devra être formalisée par un document plus complet.

* Marque et logotype de la Caisse des Dépôts : n°19/4.519.996



Ce logotype se caractérise par les éléments suivants :

- Le logo existe uniquement en version rouge (Pantone 485 C) ou en version noire (Pantone Black C)

- La taille minimale du logo est de 15 mm, ce qui préserve la visibilité et la lisibilité de la médaille.

Marque et logotype FRANCE 2030

